

tenue par Monsieur CHEYLAN, Juge des Référés
En présence de Madame LEGRAND, Greffière

11 heures 00

01) DOSSIER N° 2501301 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric CHEYLAN

Titre de l'affaire demande de suspension d'une décision implicite de rejet de regroupement familial et d'injonction de faire droit à sa demande de regroupement familial sous 15 jours

Nom des parties

Demandeur Monsieur M

Défendeur PREFECTURE DU CALVADOS

Représentants des parties

Maître WAHAB Marina

PREFET

Arrêté le 07/05/2025

La présidente du tribunal